Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège
Jean-Corentin Carré

académie
Rennes
Éducation
nationale

ANNEXE 2
PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19
ASSOCIATION SPORTIVE
(Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

MATERIEL INDISPENSABLE POUR LES LICENCIES A L'AS	• 1 gourde • 1 sac plastique ou pochette dédié(e) à l'EPS (pour déposer son masque)
MATERIEL INDISPENSABLE POUR L'ENSEIGNANT	Gel Hydro alcoolique Désinfectant multi surface anti covid
PRISE EN CHARGE DES LICENCIES	Les licenciés à l'Association Sportive, munis de leurs masques, se lavent les mains après avoir mangé à la cantine. Ils se rendent ensuite dans la cour pour venir se ranger par 2 devant les parcs à vélo et la salle de technologie. Le trajet jusqu'aux installations sportives se fait sans masque en rang par 2. **Remarque : les licenciés à l'AS sont mélangés pendant la pratique. Ils sont issus de plusieurs classes et niveaux de classe. La liste des élèves constituant un groupe de pratique sera clairement établie afin de pouvoir tracer les cas contact si besoin.**
VESTIAIRES	Afin d'éviter toute contagion de la Covid 19 et d'optimiser le temps de pratique, les vestiaires **ne sont pas autorisés.** Leurs accès restent **limités et à l'appréciation des enseignants d'EPS**. Si les vestiaires sont exceptionnellement utilisés, ils seront aérés après usage et désinfectés en fin d'après-midi. Les élèves licenciés se changent avec masque en 3 minutes maximum. **AUCUN DEBORDEMENT NE SERA AUTORISE !!!** **LES VESTIAIRES SERVENT UNIQUEMENT A SE CHANGER.**
PENDANT L'AS	Les licenciés peuvent pratiquer les Activités Physiques **sans masque.** **En fonction des pratiques, des thèmes travaillés et si la distanciation sociale ne peut être assurée (danse, cirque), les élèves pourront être amenés à porter le masque.** **En intérieur :** l'animateur de l'AS (enseignant d'EPS ou autre) porte son masque excepté s'il pratique une Activité Physique avec les élèves. **En extérieur :** l'animateur de l'AS (enseignant d'EPS ou autre) ne porte pas de masque et respecte, dans la mesure du possible, la distanciation sociale.
APRES L'AS	Les élèves se lavent les mains : • Au gel Hydro alcoolique s'ils ne passent pas par les toilettes, • A l'eau savonneuse s'ils souhaitent se rendre au toilette (avant et après). Désinfection régulière du matériel utilisé.
EN CAS D'ACCIDENT	Priorité à l'urgence médicale ! La victime est la priorité en dépit du protocole sanitaire covid 19. Remarque : idem en cas d'incendie ou d'alerte intrusion : priorité au plus urgent !